



DÉPARTEMENT de la SAVOIE
Canton de Montmélian
Mairie de CHIGNIN

☎ 04.79.28.10.12
✉ mairiedechignin@wanadoo.fr

CONSEIL MUNICIPAL Session Ordinaire

L'an deux mille vingt-deux et le mercredi 19 janvier, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Michel RAVIER, Maire.

Mesdames, Messieurs les Adjoints : Annick HYVERT, Christophe OUVRARD, Christian QUENARD et Yves TISSOT.

Mesdames, Messieurs les Conseillers : Julien BAFOIN, Pascal BONTRON, Bruno CHAILLOU, Yannick COLIN, Marion EVEREARE, Rose LOUREIRO et Florent QUENARD.

Formant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés : Christophe MARTINETTI ayant donné pouvoir à Christian QUENARD, Rose SCARAMOZZINO ayant donné pouvoir à Rose LOUREIRO et Guillaume QUENARD ayant donné pouvoir à Michel RAVIER.

Madame Marion EVEREARE a été nommée secrétaire.

ORDRE DU JOUR

Approbation des travaux envisagés dans notre cimetière

❖ L'entrée du cimetière va être modifiée afin de pouvoir aménager une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite. Un devis auprès de l'entreprise Debernardi's pour un montant HT de 19 946 € a été approuvé.

❖ L'assemblée délibérante décide également le remplacement du revêtement actuellement en gravier par des pavés « écovégétal » démontables. Après consultation de 3 entreprises, ces travaux ont été confiés à la société EVS sise à St Pierre d'Albigny pour un montant HT de 87 510 €.

Ces aménagements permettent de répondre au cahier des charges prévu dans le cadre de l'adoption d'un agenda accessibilité programmée qui avait été délibéré le 19 novembre 2015.

Validation de l'arrêté d'alignement au Villard et d'indemnisation du propriétaire

Suite à l'arrêté d'alignement individuel établi au mois de mai 2021 concernant les parcelles section C n° 2585 et 2787 route de l'Hérodaz, la collectivité décide de solliciter les Services du Domaine afin de régulariser la servitude foncière avec le propriétaire.

COMPTE-RENDU MAIRE/ADJOINTS

Un montant de 35 000 € est mobilisé par le Département de la Savoie au titre de la politique routière pour des travaux de calibrage dans le secteur de La gare sur la route départementale n° 22.

Un devis auprès de la société Clean Comfort a été validé pour un montant HT de 2 015 € pour le nettoyage de la cuve à fioul de la Mairie et l'installation d'un limiteur de remplissage.

Le Procureur de la République a décidé de recourir à des poursuites dans l'affaire des dépôts d'ordures sauvages datant du mois d'août 2020. Le conseil municipal donne son aval à Mr le Maire pour que la commune se constitue partie civile et demander la somme de 11 731.23 €.

COMMISSIONS

Travaux

Des travaux de reprise de la canalisation d'eaux pluviales au chemin des Marteyrets ont dû être entrepris suite à la vétusté de la canalisation et de la casse d'une buse.

Suite à l'installation de la vidéoprotection, un dossier de demande de subvention va être déposé auprès de la Préfecture de la Savoie dans le cadre de l'appel à projet du fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD).

Urbanisme

Un permis de construire et trois déclarations préalables de travaux ont été déposés en Mairie, ils n'ont fait l'objet d'aucune observation particulière.

Patrimoine

Le reversement des dons et de la dotation TotalEnergie Foundation en faveur de la restauration extérieure de la chapelle St Anthelme sous couvert de la Fondation du Patrimoine pour un montant de 118 320.90 € a eu lieu.

Il se décompose ainsi :

- 18 320.90 € correspondants aux dons et
- 100 000.00 € correspondants à la dotation.

QUESTIONS DIVERSES

Les questions à l'ordre du jour étant épuisées, la séance est levée à 21h40.

Le présent extrait est affiché à la porte de la Mairie, en exécution de l'article 56 de la loi du 05 avril 1984. Fait en Mairie, le 20 janvier 2022.
Le Maire, Michel **RAVIER**

